



ALSACE-CARDIO
Daniel EMMENDOERFFER
Président
Siège Social
4 rue des Bouleaux
68140 MUNSTER

Association loi 1908 déclarée au Tribunal d'Instance de Colmar
Agrément ARS n° 2022/5632 du 22-12-2022 – INSEE : 510 257 140 00010

Munster, le 22 février 2025

Aux Adhérents d'Alsace-Cardio,
leurs familles et leurs amis

Objet : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - INVITATION**

Madame, Monsieur, Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire d'ALSACE-CARDIO qui se tiendra le :

SAMEDI 5 AVRIL 2025
à partir de 9h30 au Village Vacances CCAS
situé 3 rue René Le Guen à 68240 KAYSERSBERG-VIGNOLE

Après la partie statutaire, vers 11h00, nous aurons l'honneur d'accueillir M. Philippe THÉBAULT, représentant l'ALLIANCE DU CŒUR, ainsi qu'un intervenant extérieur qui traitera d'un sujet d'actualité.

Nous concluons la matinée par le traditionnel verre de l'amitié ainsi qu'un repas, auquel vous êtes invités, au prix de 29 € (tout compris). Un café d'accueil sera proposé dès 9h00, le déjeuner étant prévu vers 12h30.

Votre présence est essentielle ; elle témoigne de votre attachement à notre Association.
Nous vous remercions de vous assurer que votre cotisation est à jour.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion, un pouvoir, ainsi qu'un appel à candidature pour le Conseil d'Administration. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Amis, l'expression de nos sentiments distingués.

BULLETIN D'INSCRIPTION *

(à envoyer avant le 21 mars 2025 dernier délai)

Nom, Prénom :

Adresse/Tél. :

Participe à l'Assemblée Générale Ordinaire : Oui Non

Participe au repas (29 € tout compris/personne) : Oui Non (menu en annexe)

Nombre de personnes : x 29 € =€

Mode de paiement :

Espèces à déposer à l'adresse du siège social à Munster – 4 rue des Bouleaux

Chèque à l'ordre d'Alsace-Cardio

Virement à la CCM/Wintzenheim IBAN : FR76 1027 8032 6000 0203 5940 134 BIC : CMCIFR2A

** Inscription validée si paiement effectué*